

Bordeaux, le 30 juin 2022

COMMUNIQUE DE PRESSE

Agissons maintenant contre l'ambroisie !



L'Agence Régionale de Santé Nouvelle-Aquitaine, la FREDON Nouvelle-Aquitaine et les CPIE Corrèze et Pays Creuse tiennent à rappeler l'importance de se mobiliser face à cette espèce envahissante et allergisante.¹

Retrouvez un point de situation par département : [cllic](#) !

>>> Que sont les ambrosies ?

Les ambrosies sont des espèces de plantes originaire d'Amérique du Nord qui se développent rapidement dès avril/mai jusqu'en novembre dans notre région. Elles ont colonisé de nombreux types de sols, tels que les parcelles agricoles, les bords de cours d'eau, les zones de chantiers, les jardins, les parcs, ou encore sur les bords de routes.

Il existe 3 types d'ambrosies : l'ambrosie à feuilles d'armoïse, l'ambrosie à épis lisse et l'ambrosie trifide, **mais l'espèce la plus répandue dans la région est l'ambrosie à feuille d'armoïse.**



>>> Pourquoi lutter contre cette espèce ?

Impact sanitaire

Le pollen de l'Ambrosie est très allergisant, 5 grains de pollen par mètre cube d'air suffisent pour entraîner une réaction allergique chez des personnes sensibles. Ces pollens sont produits de la mi-août jusqu'à fin octobre avec un pic en septembre. **Une exposition répétée provoque l'apparition des symptômes** : rhinite, conjonctivite, trachéite, urticaire, eczéma et dans 50% des cas, apparition ou aggravation de l'asthme.

Impact économique

Les coûts de santé imputables à **l'allergie aux pollens d'ambrosie représentent des sommes importantes.**

En 2020, l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail (Anses) a estimé qu'entre **1 et 3,5 millions de personnes seraient allergiques aux pollens d'ambrosie en France** et a élaboré des fourchettes pour l'estimation de différents coûts annuels de l'impact sanitaire associé à l'ambrosie :

- **Coût de la prise en charge médicale** (les médicaments et les consultations par exemple) entre 59 millions et 186 millions d'€/an
- **Coût des pertes de production**, basés sur les arrêts de travail, entre 10 millions et 30 millions d'€/an

- **Coût de la perte de qualité de vie** des personnes allergiques entre 346 millions et 438 millions d'€/an

Impact agricole

L'Ambroisie est une mauvaise herbe, qui de par son cycle de vie, concurrence les cultures de printemps. La culture du tournesol, de la même famille botanique, est la plus touchée. Il en résulte une diminution des rendements et de la qualité des cultures ainsi qu'une contamination des lots de semences.

>>> Comment participer à la lutte contre l'ambroisie ?

Sur ma propriété, hors de ma propriété, sur un terrain public, s'il y a seulement quelques plants :

- **Avant la floraison (fin juillet)**, enfilez des gants et arrachez les plants. Vous pouvez ensuite les composter, les amener en déchetterie ou les laisser se dégrader naturellement au sol.
- **Pendant ou après la floraison (fin juillet-septembre)**, ne faites rien ! Vous risquez d'aggraver la situation en répandant les graines... attendez le printemps prochain, de nouveaux plants renaîtront et vous pourrez les arracher avant leur floraison.

Hors de ma propriété, je signale la zone infestée sur la plateforme interactive signalement ambroisie :

<https://signalement-ambroisie.atlasante.fr>



Le signalement est transmis au référent ou, à défaut, à la mairie de la commune concernée. Le référent a accès à la cartographie des signalements faits sur son territoire.

En agissant pour éviter l'apparition et la dissémination de ces plantes, il est possible de réduire les risques d'allergie et de contribuer à servir l'intérêt collectif de santé publique.

>>> Plus d'informations sur les gestes à adopter et sur la situation par département

Des informations sur les méthodes de prévention et de lutte contre les ambrosies peuvent vous être fournies par les référent(s) ambroisie des communes et des intercommunalités. Des informations techniques (guides, brochures, etc.) sont également disponibles sur :

- Le site internet de **l'Observatoire des ambrosies** : <https://ambroisie-risque.info>
- Le site internet de la **FREDON Nouvelle-Aquitaine** : <https://www.fredon.fr/nouvelle-aquitaine/>
- **Des fiches départementales** pour connaître la situation dans chaque département : disponibles sur [le site internet de l'ARS NA.](#)

>>> Contacts presse

Fredon Nouvelle-Aquitaine
Gaëlle GUYOT

gaelle.guyot@fredon-na.fr
06.75.06.62.39 / 05.57.01.37.18

Agence régionale de santé Nouvelle-Aquitaine
Service communication

06 65 24 84 60
ars-na-communication@ars.sante.fr

CONCOURS DE DESSIN

L'Observatoire des ambrosies organise également à l'occasion de ces journées de lutte contre l'ambroisie un concours de dessin !

Envoyez vos plus beaux dessins d'ambrosies à

ambroisie-risque@fredon-france.fr

A vos marques ! Prêt ! Dessinez !

¹ L'ARS Nouvelle-Aquitaine apporte un appui aux préfets de département dans la mise en place et le suivi des plans de lutte contre les ambrosies. Elle pilote également des actions dans le cadre du Plan Régional Santé Environnement (PRSE NA) et mobilise en particulier les services de la FREDON NA et de Centres Permanents d'Initiatives pour l'Environnement (CPIE 19 et 23) pour compléter les dispositions réglementaires nationales et locales, pour notamment :

- Animer un réseau de surveillance et de coordination de la gestion des signalements des ambrosies dans chacun des départements de Nouvelle Aquitaine ;
- Prévenir et sensibiliser le grand public et les professionnels sur les ambrosies ;
- Organiser la lutte contre les ambrosies, en déclinaison de plans d'actions départementaux.